



REGLEMENT du CHALLENGE de DOUBLE ILE DE FRANCE 2010 des ASSOCIATIONS CORPORATIVES D'ENTREPRISES

Classement par points

1. PARTICIPATION

1.1 CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS :

Epreuve ouverte à toutes les Associations Corporatives d'Entreprises de la Ligue ILE DE FRANCE affiliées à la FFG et à jour de leurs redevances.

1.2 CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS ORGANISATRICES :

Pour que l'épreuve soit prise en compte dans le Challenge de double d'Ile de France, l'Association organisatrice doit :

- Etablir un règlement de l'épreuve, approuvé par le Délégué de la Ligue.
- Transmettre ce règlement, avec la fiche d'inscription, à toutes les Associations Corporatives de la Ligue, au moins un mois avant la date retenue.
- Faire parvenir au Délégué Corporatif l'ensemble des résultats, dans les deux semaines qui suivent le déroulement de la compétition.
- Il faut qu'au moins 5 équipes Corporatives de la Ligue y participent.

Le non accomplissement de l'une de ces quatre règles ne permettra pas l'intégration des résultats de cette compétition dans le classement du Challenge de double Ile de France.

2. ORGANISATION

Un classement sera établi en fonction des résultats obtenus dans les compétitions corporatives par équipes, dont l'organisation a répondu aux critères ci-dessus.

Le Challenge de double Ile de France récompensera l'Association qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

2.1 LISTE DES COMPETITIONS RETENUES :

Les compétitions retenues figurent au calendrier corporatif de la Ligue ILE DE FRANCE, à l'exception des compétitions fédérales.

Pour l'année 2010, il s'agit :

- ✓ Double de la BRED (02 avril, brut retenu)
- ✓ Greensome ASAF Roissy (date à venir, net retenu)
- ✓ Chapman Air France Orly (17 juin, brut retenu)
- ✓ Challenge de double IBM (septembre, net retenu)
- ✓ Patsome-Polytechnique (09 octobre, net retenu)

2.2 ATTRIBUTION DES POINTS:

Le nombre de points sera attribué suivant la place de l'équipe dans chacune des compétitions, selon le barème suivant :

1^{er} : 9 Pts / 2^{ème} : 6 Pts / 3^{ème} : 5 Pts / 4^{ème} : 4 Pts / 5^{ème} : 3 Pts

1 point sera attribué à chaque équipe participante et classée au delà de la 5^{ème} place.

Si la compétition regroupe des équipes de plusieurs ligues, le classement se fera uniquement entre les équipes de la Ligue Ile de France.

Tous les résultats seront pris en compte pour le classement final.

De plus, ne sera prise en compte qu'une seule équipe par Association, et par compétition.

2.3 RESULTATS DES COMPETITIONS :

Les résultats des compétitions retenues pour le classement devront être transmis à la Ligue, à l'attention de D.ROLLOT, par les associations organisatrices. (cf 1 .2 ci-dessus)

2.4 DEPARTAGE :

En cas d'ex-aequo, la ou les meilleures places de classement départageront les Associations.

2.5 REMISE DU TROPHEE :

Le Trophée sera remis à l'Association gagnante (ASAF Roissy en 2009) par D.ROLLOT lors de la réunion des capitaines de la ligue Ile de France, en Novembre.